



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carcassonne, le 17 décembre 2018

M. le Préfet de l'Aude, comme il s'y est engagé le 13 décembre dernier lors de la Commission Locale d'Information relative au site minier de la vallée de l'Orbiel, organisera dans le courant du 1er trimestre 2019, une réunion des experts concernés par les différentes analyses effectuées pour le compte de la Dépêche ou de l'État suite aux inondations du 15 octobre. Il prendra alors toutes les mesures et les décisions qui s'imposeront.

Il prend note des résultats des analyses de sédiments communiquées par la Dépêche ce jour 17 décembre, et transmet les données aux services compétents correspondants de la DREAL et de l'ARS pour examen et suite à donner.

Il rappelle l'existence de recommandations sanitaires générales en vigueur.

Contact presse :
Dominique BLANC – *Cheffe de la communication interministérielle*
04.68.10.27.87
Marlène ARCIZET – *Assistante communication*
04.68.10.29.82



Préfecture de l'Aude



@Prefet11



www.aude.gouv.fr